

Je certifie que ce document a été produit au bureau d'Enregistrement du
Comté de Dorchester le.....

12 Mars - 1920 -

à.....9...hrs...^a M. et a été enregistré par transcription au Reg...^a.....

Vol...³...page 49...sous le numéro Deux cent vingt sept

"227"

Virginia Garrison - Registrar

12-3-20-9-227
-49-

L'an mil neuf cent vingt-trois, vingt-un février.

Devant moi soussigné J. Adélard Gilbert, notaire pour la Province de Québec, résidant et pratiquant à St. Georges de Beauce.

A comparu Monsieur Pierre Paquet, fils de Godfroid, cultivateur, de St. Georges.

Lequel a resuis un bordereau à être enregistré:

1o. D'une déclaration du comparant en date de ce jour, devant le notaire soussigné, dans laquelle il a déclaré que son épouse, Dame Célanire Morin est décédée à St. Georges de Beauce, le quinze janvier, mil neuf cent seize, laissant dans sa succession la moitié indivise de l'immeuble suivant, l'autre moitié indivise appartenant au comparant par suite de la communauté de biens qui a existé entre le comparant et sa dite épouse:

Le lot numéro vingt-trois A (23 A) du cadastre pour le huitième rang sud-ouest du canton de Watford, comté de Dorchester.

2o. D'un testament de la dite Dame Célanire Morin reçu devant le notaire soussigné le vingt-neuf juillet mil neuf cent douze, qui est le dernier par elle fait et qu'elle n'a pas révoqué, par lequel testament elle a institué son mari, le comparant, pour son légataire universel, en toute propriété et son exécuteur testamentaire, sans aucune charge quelconques.

Dont acte à St. Georges de Beauce, sous le numéro six mille neuf cent quatrevingt-six _____ de mes minutes.

Et après lecture faite le comparant a signé avec moi dit notaire.

(Signé) Pierre Paquet

Adélard Gilbert N.P.

Vraie copie certifiée

Adélard Gilbert, N.P.

